

Sion le 1^{er} juillet 2026

Communiqué de presse des Vert·e·s Valais

Dépôt du référendum sur la «Loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion»

Les Vert·e·s Valais, les Jeunes Vert·e·x·s Valais, les Verts libéraux, le POP, le Parti socialiste du Haut-Valais, le Parti socialiste de Sion, le PS 60+ Valais ainsi que les associations : Pro Natura Valais, WWF Valais, ATE Valais, Grands-parents pour le climat, OGUUV et Ras-le-bol ont déposé mercredi 1^{er} juillet le référendum cantonal contre la « Loi sur la société de gestion et d'exploitation de l'aéroport de Sion » à la Chancellerie d'Etat du Canton du Valais, avec 4700 signatures récoltées dont 3813 validées par les communes sur les 3000 nécessaires.

Une importante mobilisation

Les membres des partis et associations du comité référendaire se sont mobilisés dans les rues et lors de divers événements à travers le Valais. Grâce à l'engagement de toutes les récolteuses et de tous les récolteurs, l'objectif des 3'000 signatures a non seulement été atteint, mais même largement dépassé. Nous sommes fiers de ce formidable élan citoyen qui fait vivre notre démocratie. Au contact de la population valaisanne, les récolteuses et récolteurs ont constaté le vif intérêt suscité par cette thématique. « *La plupart des personnes abordées nous remerciaient pour cette initiative et estimaient qu'il était grand temps que la population soit consultée sur un projet d'aéroport coûteux et polluant que nos autorités poursuivent depuis plus de trente années* » explique **Jean-Paul Mabillard**, président des Vert·e·s de Sion-Hérens-Conthey. Pour **Christine Pustel**, qui a beaucoup récolté à Martigny: « *Lorsqu'on collecte des signatures, on ouvre des conversations passionnantes sur l'importance de participer à la vie démocratique, de pouvoir voter et faire entendre sa voix.* »

Des perspectives de développement peu réalistes

Alors que l'aéroport de Sion affiche aujourd'hui un déficit annuel d'environ trois millions de francs, les perspectives de développement présentées par le Conseil d'Etat apparaissent particulièrement incertaines. La récente faillite d'Air Mountain, qui assurait l'une des rares liaisons commerciales régulières depuis Sion, illustre une nouvelle fois les difficultés rencontrées par l'aviation commerciale dans le canton. Avant Air Mountain, plusieurs compagnies telles que Swiss, Crossair, Powdair, Titan Airways ou encore British Airways ont tenté, sans succès durable, de développer des activités commerciales à Sion. Les contraintes demeurent nombreuses : approche aérienne complexe en raison du relief alpin, proximité de trois aéroports (Genève, Milan, Zurich), cohabitation avec les activités militaires.

L'argent public ne doit pas servir les intérêts privés

Les missions de sauvetage, d'innovation et de maintenance doivent être maintenues. En revanche, nous contestons le développement d'un aéroport dont l'activité cible l'aviation d'affaires et les jets privés. Les fonds publics doivent être investis dans des infrastructures répondant aux besoins de l'ensemble de la population. Le Valais est déjà fortement touché par les conséquences du dérèglement climatique : canicules, crues, sécheresses, laves torrentielles, fonte des glaciers se multiplient. Alors que la majorité de la population s'efforce de réduire son empreinte carbone, le projet du Conseil d'Etat vise principalement à développer l'aviation d'affaires et les jets privés, pourtant parmi les modes de transport les plus polluants. Un jet privé

émet jusqu'à 30 fois plus de CO₂ par passager qu'un vol de ligne en classe économique, et les émissions liées à ce secteur ont fortement augmenté à l'échelle mondiale ces dernières années. Face à l'urgence climatique, il est indispensable de repenser nos priorités en matière de mobilité et d'investir dans des solutions compatibles avec les objectifs climatiques. comme le prévoit la stratégie cantonale climatique. Les ressources publiques devraient être orientées vers des solutions durables et résilientes : renforcement des transports publics, développement de la mobilité douce, renforcement des liaisons ferroviaires internationales.

La voix de la population doit être entendue

Le projet du Conseil d'État prévoit d'engager des ressources publiques importantes dans une infrastructure dont les bénéfices directs pour la majorité de la population demeurent très limités. Une telle orientation soulève une question fondamentale : la population valaisanne souhaite-t-elle financer durablement une infrastructure profitant principalement à une minorité privilégiée, alors même qu'elle en subit les nuisances? Ce référendum offre à la population valaisanne l'occasion de se prononcer sur ces choix de société et sur l'utilisation des deniers publics.

Contacts

Brigitte Wolf, co-présidente Grüne Wallis (en allemand), 079.456.95.54

Philippe Cina, co-président Vert·e·s Valais (en français), 079 610 66 60